ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 48726

Texte de la question

M. Jean Grellier alerte Mme la ministre de la santé et des sports sur la situation très difficile des secteurs de psychiatrie du centre hospitalier Nord-Deux Sèvres. Les secteurs de Bressuire et de Thouars souffrent d'un manque cruel de spécialistes, situation sans précédent : à ce jour, on ne compte que 4 médecins à temps plein au lieu des 14 nécessaires à la bonne marche des services ! La motivation et l'extrême implication des personnels, qui n'ont de cesse de mettre en oeuvre concrètement une psychiatrie dynamique, de proximité et avant tout centrée sur les malades dans un souci de personnalisation, ne peuvent suffire à l'accomplissement de cette mission d'intérêt général. Le dévouement et la disponibilité ne peuvent pas se substituer au désengagement continu de l'État dans ce secteur, qui par sa nature même est d'une telle spécificité, que les options à caractère comptables ne peuvent prendre en compte. Les professionnels redoutent que, sous le couvert de la RGPP, des décennies de travail de proximité soient tout simplement annulées. Aussi, il lui demande de mesurer la situation alarmante de la psychiatrie au nord des Deux-Sèvres et lui demande ce qu'elle entend mettre en oeuvre pour remédier à cet état de fait inacceptable pour les professionnels et surtout pour les patients et leurs familles.

Données clés

Auteur : M. Jean Grellier
Circonscription : Deux-Sèvres (4e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 48726
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : Santé et sports
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 mai 2009, page 4492
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)